

“A”

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU N.-B.

AVIS

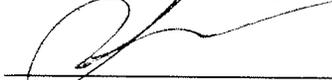
Holmes Multiservice Ltd, faisant affaires sous la raison sociale de HMS Transportation service (le « Demandeur ») demande la permission de la Commission de L'Énergie et des Services Public du Nouveau Brunswick (la « Commission ») pour abandonner son service régulier entre St. Andrews et Saint John avec des arrêts à St. Stephen, St. George et Pennfield.

La Commission se réunira pour une audience publique, lundi le 20 octobre 2008, à 9h30 dans les bureau de la Commission au 15 Market Square, bureau 1400, Saint John, Nouveau Brunswick.

Toute personne qui veut opposer la demande doit déposer une opposition, par écrit, auprès de la Commission à l'adresse de la Commission ci-dessous, et auprès du Demandeur à l'attention de Jeff Holmes, 260 rue Water, Unit 1, St. Andrews, N.-B., E5B 1B5, téléphone : (506) 529-3101, fax : (506) 529-4930, courriel : hmstrans@nbnet.nb.ca **avant ou au plus tard, mardi le 14 octobre 2008**, indiquant leur préférence quant à la langue officielle et les motifs pour lesquels la demande devrait être refusée.

FAIT à Saint John, Nouveau-Brunswick, ce 22^{ième} jour de septembre 2008.

PAR LA COMMISSION



Lorraine R. Légère

Secrétaire

Commission de l'énergie et des services publics du
Nouveau-Brunswick

C.P. 5001

15 Market Square

Saint John, N.-B. E2L 4Y9

Télé : (506) 658-2504

Fax : (506) 652-7300

Courriel : general@nbeub.ca lrlegere@nbeub.ca

Site Web : www.nbeub.ca